M. Grandon a lu le 28 juin 1792. sa Lettre de correspondance. —

N.° 30 bis

OBSERVATIONS DE CHIRURGIE REDIGÉES PAR M. CHEVALLIER FILS MDCCLXXXI

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Maître en Chirurgie à la ferté milon

ARC 21 d. 2 n.° 48

Première observation

Pierre enkistée dans le canal de l'urèthre extraite par l'opération

Novembre 1789.

Les corps étrangers qui par leur séjour dans les voies urinaires s'opposent aux fonctions naturelles de ces organes, se divisent en deux classes; ou ils y sont introduits du dehors, ou ils s'engendrent d'eux mêmes par une dégénération des liqueurs contenues ou filtrées dans ces parties. on pourroit enfin ce me semble admettre un troisième genre de corps étrangers ce sont les fongosités ou autres excroissances ~~charnues~~ de la vessie dont la présence nuit à la libre excrétion des urines, et nécessite le plus souvent des opérations chirurgicales.

La seconde classe de ces corps étrangers, sera seule l'objet de ce mémoire, parce qu'elle a un rapport direct avec le cas que j'ai observé, dont je n'ai vu aucune citation dans les auteurs que j'ai été à même de consulter, et qui cependant ne m'en paroit pas moins digne de remarque.

Souvent il est arrivé que des pierres d'un volume

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

ter médiocre, après avoir franchi l'obstacle que leur opposoit la constriction naturelle du col de la vessie, ont séjourné plus ou moins de tems dans l'urethre, mais à la fin elles sont sorties avec les urines, rendues plus faciles, et plus abondantes par l'usage des diurétiques; quelquefois aussi le relachement occasionné dans ces parties par les saignées, les bains, et autres moyens analogues, a favorisé leur issue. La nature cependant, malgré ces secours variés et modifiés suivant l'ingenuité des praticiens modernes, est quelquefois demeurée impuissante, soit que l'inflammation ait été trop rebelle, soit que le volume de la pierre ait rendu la sortie impossible, soit enfin qu'elle ait contracté adhérence avec la membrane celluleuse qui tapisse l'intérieur de l'urethre, ou de la vessie. Dans ces cas, l'art supplée à la nature, et met fin par l'extraction du corps étranger aux souffrances du malade.

- On a tenté différents moyens pour opérer l'extraction des corps étrangers, pierres ou autres engagés dans l'urethre, l'uretre, le canal, ou étoient situés ces différents corps, leur figure, et leur volume; ont pu que toujours les praticiens déterminoient de préférence aux autres. Nous lisons dans le journal de médecine 1788 cahier de mai, une observation de M. Duchirurgien à Orléans, sur

L'extraction d'une épingle de chaleux engagée dans la vessie. L'opérateur voulant sonder le fond du canal ou pouvoit être arrêté le corps étranger y introduisit d'abord une sonde de mousse, mais il ne put le dentifricer entièrement. L'inutilité de cette première tentative l'engagea à faire un autre choix. Il introduisit le doigt indicateur de la main droite dans l'anus et le porta dans la direction de la prostate et du canal urinaire, tandis qu'avec le même doigt de la main gauche placé sur le périnée il sentoit la pointe de l'épingle. Comme elle n'étoit pas assez aiguë, et qu'elle n'offroit pas assez de résistance pour qu'il fut possible de lui faire traverser les téguments, l'opérateur fit placer le doigt comme pour l'opération de la taille, un aide introduisit un cathéter dans la vessie, pendant qu'avec son doigt, il eut senti la pointe de l'épingle, de crainte que le bec de la sonde ne la fit entrer dans la vessie; dès qu'il s'aperçut que le bout du cathéter étoit parvenu à l'épingle il lui fit glisser derrière, fit passer obliquement l'instrument entre dans la vessie. Alors, il retira le doigt de l'anus, et fit avec prudence une incision dans l'endroit où la pointe de l'épingle se faisoit sentir, et avec facilité et deux tractions avec des pinces ordinaires: cette épingle avoit trois pouces de long, sa pointe étoit recourbée, ce qui étoit la cause des efforts que le chirurgien avoit fait pour lui faire prendre la route de l'urètre, et éviter

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

L'incision; La plaie fut bientot cicatrisée et Le cours des urines eut lieu par La voie ordinaire dès Le troisième jour.

Ce procédé ingénieux et très méthodique prouve La sagacité et les lumieres du chirurgien qui L'a mis en usage. La figure du corps objet de L'observation, et la manière dont il étoit engagé dans L'urethre ont certainement favorisé le Succès de la tentative. Supposons en effet que tout autre corps eut été engagé, ou que celui-la même L'eut été d'une façon différente, c'est à dire qu'il eut traversé Le canal dans toute L'étendue de son diamètre, certainement, dans L'un et L'autre cas, L'usage du cathéter eut été inutile, souvent même il eut été préjudiciable, car son introduction n'eut fait que repousser vers Le col de La vessie Le corps situé dans L'urèthre. on tire dans ce cas un avantage plus réel des injections huileuses, et des autres moyens analogues. il est cependant plusieurs procédés usités pour extraire Les corps étrangers engagés dans L'urethre sans inciser Le canal. dans cette vue plusieurs se sont servis d'un fil de métal à anse dans Lequel on engageoit Le corps objet de La recherche; La pince dont Le célèbre Hunter est L'inventeur, et dont il a publié depuis peu La découverte, remplira encore plus facilement Le but du Chirurgien. J'ai vu réussir très bien cet instrument à Paris, sur un jeune homme, qui je ne sais comment, s'étoit introduit dans L'urethre un

noyau de fruit. Le hazard voulut que ce corps remplit le vide du canal par la partie la plus large de sa surface; le chirurgien ne fut appellé que le lendemain. La tension de la partie étoit grande, les urines étoient rares, leur excrétion douloureuse; les secours propres à calmer l'inflammation, et à procurer une détente favorable ayant été employés sans succès, on se servit pour extraire ce corps engagé très profondément dans l'urèthre des pinces dont je viens de parler; cette pierre étoit sans adhérence dans le canal. L'opération ne fut ni longue ni douloureuse, et le malade fut guéri en peu de tems.

Ambroise Paré dont l'autorité en matières chirurgicales est d'un si grand poids traite dans son Livre des opérations, p. 40[†] chap. 49 des moyens d'extraire la pierre engagée dans l'urèthre. il dit qu'il faut la tirer avec ~~des pinces~~ de petits crochets, et si ce moyen ne réussit pas, il conseille pour la briser, l'usage d'un tirefond figuré comme un foret. il donne la figure de cet instrument dont il dit s'être servi avec succès. Pour qu'une pierre put être brisée par ce moien, il faudroit qu'elle fut bien molle, et nous en voions tous les jours de si dures que les serres des tenettes, ou des pinces, portent l'empreinte de leur dureté. cet instrument imité par cet auteur, ne peut donc être d'aucune utilité,

† édition de Lion

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

au contraire son usage ne serviroit qu'a exciter de l'irritation
dans le canal, par suite des accidents encore plus graves. je ne
vois d'admissible dans le precepte que donne Daran sur cette
matière, que les injections qu'il prescrit avec l'huile de lin ou au-
tres. L'usage des crochets doit être rejetté, ~~et l'usage~~ puis que les
pinces inventées récemment concourent au même but d'une
manière incomparablement plus facile.
Dionis dans son cours d'opérations de chirurgie pag. 234 235 prescrit
l'usage de la curette pour l'extraction des pierres de l'urètre, il ne
parle pas de celles qui peuvent y être enkistées; apparemment qu'il
n'en a pas rencontré d'exemples dans sa pratique. M. de la Faye dans
son savant commentaire sur cet auteur n'en dit rien non plus. M.
de Garangeot dans son traité d'opérations Tome 1 pag. 288 et 289
parle de la pierre engagée dans l'urètre ou elle est entrainée par le
cours des urines, mais il ne fait aucune mention des adhérences qu'elles
peuvent y contracter. il propose d'abord comme les autres auteurs les
injections, et les moyens analogues; si la pierre s'arrête à l'extrémité
de l'urètre dans la fosse naviculaire, il ~~propose~~ ordonne pour la tirer plus
aisément d'élargir cette ouverture avec le bistouri, et de l'extraire soit
avec des pinces, soit avec un petit crochet. ce procédé a été mis en usage
par mon père en 1783, sur la personne dont la maladie m'a fourni
l'observation que je viens rapporter. si la pierre est arrêtée dans tout
autre endroit du canal, M. de Garangeot conseille pour l'extraire de
l'inciser le plus près qu'il est possible des corps caverneux dessus et regarde
celui comme le plus favorable pour que la plaie se cicatrise

promptement, et qu'elle ne reste pas fistuleuse. Les urines, dit-il, y passeront très peu, et l'on aura espoir d'une réunion très prochaine. J'ai cependant toujours observé qu'après l'opération de la taille latérale, l'issue des urines par la plaie pendant les premiers jours, n'occasionnoit aucun accident, lors quoi que l'on suivit aucun appareil. (a) Les mémoires de l'académie ne fournissent aucun exemple de pierres adhérentes aux parois de l'urèthre. nous y lisons plusieurs dissertations sur les concrétions calculeuses de la matrice et autres, mais, ces faits sont étrangers à notre objet. L'ouvrage qui donne le sujet a plus de connexité avec le mien est un mémoire très savant et très détaillé de M. Houstet sur les pierres enkistées de la vessie. inséré dans le second volume p. 108. M. Houstet prétend d'abord que cette disposition particulière de la pierre n'est pas aussi rare que l'on s'imagine, il cite un grand nombre d'auteurs tant anciens que modernes qui en ont rencontré dans l'ouverture des cadavres. mais presque toujours à l'ouverture des cadavres. M. Garangeot est le seul de tous les auteurs qu'il cite, qui ayant rencontré une pierre enkistée et adhérente aux membranes de la vessie, ait tenté de l'extraire. on peut lire dans le mémoire cité le détail de cette opération faite avec succès. Le procédé de M. Garangeot prouve tout à la fois ses lumières et sa dextérité.

Malgré les principes éclairés savamment détaillés de M. Houstet

¹ édition in 12

(a) c'est la pratique des lithotomistes de la charité de Paris qui taillent suivant la méthode de f. Cosme, qui ne se servent d'aucun appareil pour le pansement

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Le point de doctrine qui l'établit n'est pas généralement admis
il y a plus peu même qui croient. Quelle peut être la cause
de cette diversité de sentiments parmi les hommes du pre-
mier mérite en Chirurgie ? Elle ne m'appartient pas de con-
cilier les rapports de sentiments d'une matière pour
laquelle l'Académie n'a pas prononcé définitivement.
je me contenterai de rendre par écrit quelle a été mes
observations que la pierre que j'ai tirée, étoit véritable
ment adhérente, et qu'en vue de la grandeur de mon
incision n'a point fait prendre le change sur la
point pathologique différentiel.
L'insuffisance des moyens connus, l'exigence du cas, m'ont
seuls déterminés à admettre le procédé que j'ai suivi,
je soumets le tout à la censure judicieuse des maîtres
de l'art, je les prie de regarder mon travail tout im-
parfait qu'il est, comme une preuve du désir inex-
primable que j'ai de me perfectionner dans la pro-
fession que j'ai embrassée.

observation. M. Parmentier marchand boucher âgé de 78 ans, éprou-
va en 1783 les premiers symptômes de la pierre, il rendit
même plusieurs fois de petites urines - mais une plus
grosse étant arrêtée dans la fosse naviculaire, interrom-
pit totalement le cours de l'urine, une pierre pour l'extraire,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

juin 1790

Seconde observation.

Imperforation du col de la matrice; accidents graves qui en résultoient; ~~et qui~~ opération qu'ils ont exigés

La fécondité est [illegible] la plus belle prérogative dont la nature ait orné les femmes, aussi n'est il point de maladie dont elles s'affectent plus que la stérilité; cet état entraînant par lui une certaine honte [illegible] entor, ~~et~~ sans compter [illegible] qu'elles [illegible] dans la société. nous voyons en effet tous les jours, les femmes qui vivent par [illegible] [illegible] [illegible] dont les lumières et les talents [illegible] [illegible] stérilité.

La nature a fait de [illegible] [illegible] en [illegible] [illegible] particulier, [illegible] [illegible] par les [illegible] qui a lieu périodiquement par les [illegible] qui excepté [illegible] [illegible] [illegible] explique, les physiologistes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] vague.

[illegible]

vaisseaux de l'utérus. L'age ou commence cette évacuation, sa durée et sa terminaison varient suivant les differents sujets, leur climat et [illegible], celui-ci plus ou moins [illegible] de leurs [illegible]; je n'entrerai pas dans un plus long détail sur cet objet qui n'a qu'un rapport indirect avec la matière que je traite et qui d'ailleurs se trouve exposé complettement dans les livres élémentaires, [illegible] (6).

D'après ce que je viens de dire, on peut et l'on doit même regarder le défaut absolu d'évacuation menstruelle comme la principale cause de la [illegible] [illegible] entre d'autres beaucoup [illegible] [illegible] [illegible] pour le détail desquelles on peut consulter les livres de médecine et entre autres le précis de M. Lieutaud, T. Second. p. 428.

Le ministre de santé qui est consulté pour cette maladie doit rechercher avec la plus scrupuleuse exactitude quelle peut être la cause [illegible].

[illegible] et tout le monde sait que les règles ont lieu [illegible] [illegible] certaine [illegible] [illegible] de la matrice. L'origine de cet organe se dilate lui même tant soit peu pour permettre la sortie de ce sang, qui par son séjour dans l'utérus causerait de [illegible], comme [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le vagin (c) est elle même percée dans son milieu [illegible] [illegible] de la matrice.

(6) précis de chimie de [illegible], abrégé [illegible], médecine domestique de Buchan et autres.

(c) C'est [illegible] des meilleurs auteurs en anatomie, Winslow. Dans son exposition anatomique, traité du bas ventre n° [illegible] [illegible] exacte de cette membrane [illegible]

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE MÉDECINE

l'[illegible] aisément par l'incision de la membrane qui fait obstacle. il en est de même de la clôture du vagin, ou du col de la matrice; les accidents qui en résultent sont aisés à découvrir; la difficulté de consommer l'acte du mariage, la rétention d'un fluide hétérogène dans la cavité de l'utérus, la pesanteur, [illegible] d'inflammation qui résultent de sa présence, déterminent les malades à recourir au Chirurgien.

Le sang amassé dans la cavité de la matrice a quelquefois occasionné au dessus du pubis une tumeur considérable. cette tumeur en a imposé à des sages [illegible] instruites qui ont cru enceintes des personnes ~~[illegible]~~ qui en étoient attaquées. [illegible] dans ce traité d'anatomie [illegible] cette [illegible] qui déclarée enceinte [illegible]. Tout l'honneur étoit compromis par cette déclaration [illegible] l'incision [illegible] la membrane contre nature [illegible] sa promesse [illegible] parut [illegible] d'une servante [illegible] les signes rationels antérieurs, [illegible] surtout si la [illegible] a été réglée jusqu'alors [illegible] attention, [illegible] une matière au [illegible], [illegible] compromettre [illegible] jugement précipité et trop peu réfléchi l'honneur et la réputation de ceux qui ont confiance en nous.

Fabrice d'Aquapendente s'explique [illegible] cette maladie d'une maniere non équivoque [illegible] avoir parlé des [illegible] qui peuvent [illegible] dans l'uterus [illegible], il [illegible] [illegible] plus [illegible] [illegible] on se trouve [illegible] [illegible] [illegible] alors [illegible] [illegible] [illegible] ce qui [illegible] [illegible] [illegible] et qui détruit la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Aristote suivant ce meme auteur [illegible] aussi de ce sentiment, quoiqu'il ne s'explique pas [illegible], car on ne sait pas, s'il a voulu parler de l'orifice de la matrice ou de la vulve; ce qui le pendant [illegible] [illegible].

Ambroise Paré dans son Livre de la generation au chapitre [illegible] des différentes causes de la stérilité, voici comment il s'explique sur cette [illegible]
» femme, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
» [illegible] de [illegible] ou le mariage [illegible]
» [illegible] [illegible], [illegible] contre leur désir) pour rendre [illegible]
» [illegible], ou bien cela fait quand la voie de
» [illegible] en fermée; ou le col de la matrice

(a) [illegible] l'ouvrage [illegible] [illegible], intitulé; [illegible] de maniere de pratiquer l'operation [illegible] [illegible]

des parties naturelles du sexe, (h) ne traitent que de la cloture de la vulve, et tout au plus de l'agglutination des caroncules, mais aucun ne s'est occupé de la cloture absolue et permanente de l'orifice utérin, cause de la rétention du sang menstruel dans cette cavité, et des accidens qui en resultent. Un fait de cette espece est si rare que je ne l'ai apperçu dans [illegible] par les recherches exactes que j'ai faites sur cette maladie. Et parmi un grand nombre d'auteurs que j'ai consultés, je n'en trouve aucun qui fasse mention, et ne puis en citer d'exemple [illegible] [illegible] à peu de chose. (i)

Le cas dont j'ai été témoin m'a paru par sa rareté, et la singularité des phénomenes qui l'ont [illegible], digne d'être présenté à l'Academie. Le procédé que j'ai mis en usage pour rétablir la malade [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ement susceptible de perfection. Je laisse [illegible] à des personnes plus habiles que moi, elles verront combien [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], qu'elle qui s'est rendue capable d'une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ou faire charlatanerie, et que j'ai opéré [illegible] [illegible] [illegible] attendu le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] j'ai rapporté fidelement l'observation:

Catherine [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] agée de vingt huit à trente ans, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

(h) [illegible], [illegible] de la [illegible], [illegible] de la [illegible] et autres

(i) [illegible] [illegible] chapitre [illegible] du livre [illegible] parle des [illegible] [illegible] [illegible] des femmes de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que ces [illegible] peuvent être le resultat de ces ulcères situés proche le col de l'uterus, [illegible] [illegible], qui ont [illegible]

absolu de l'evacuation menstruelle : elle s[illegible]

[illegible]

années [illegible]

on lui faisoit quelques saignées du bras, elle usoit de bains de jambes, de lavemens, et intérieurement des [illegible] - on lui ouvroit aussi deux fois la saphène ; ces secours palliaient le mal ; après deux ou trois jours de souffrances elle se rétablissoit très bien, et étoit ensuite un mois ou plus sans souffrir.

À la fin du mois d'avril de l'année 1790 je fus mandé auprès d'elle ; elle éprouvoit des douleurs inouïes ; je prescrivis les mêmes remèdes ; mais, ce fut inutilement. J'examinai alors attentivement l'état du ventre ; je sentis une tumeur considérable et assez dure à la région [illegible] au dessus du pubis. cette partie étoit très douloureuse au tact, l'urine [illegible] [illegible] la pression de la tumeur n'excitoit aucune [illegible] relative à cette évacuation. je pensai [illegible] que cette tumeur reconnoissoit pour cause un fluide [illegible] dans la cavité de la matrice et à l'issue duquel [illegible] avoit [illegible] obstacle. Je proposai alors [illegible] afin d'examiner ce qui pouvoit être [illegible] comme ces souffrances [illegible] insupportables, je ne pus vaincre la répugnance que [illegible] et examen, elle [illegible] remettre la partie au mois suivant celui-ci se passa être traitée d'une façon peu méthodique. [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les préceptes qu'il donne pour l'opération. [illegible] [illegible]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

sans qu'elle éprouva la plus légère incommodité; mais
le 29 juin au soir elle me fit demander à raison des
violentes douleurs qu'elle éprouvoit. je m'y rendis avec
mon père; nous examinames attentivement l'état du
ventre: il étoit tendu et douloureux depuis la partie
moienne de l'hipogastre, jusque à l'ombilic.
pour être instruit [illegible] du véritable état des choses je
fis asseoir la malade sur le bord de son lit les cuisses
et les jambes ecartées. je trempai dans l'huile l'index
de la main droite, et je l'introduisis dans le vagin,
tandis que de l'autre main j'appuiois sur l'abdomen.
l'existence d'un fluide épanché dans la cavité [illegible]
[illegible] ne me parut plus équivoque; néanmoins
mon dessein étoit de remettre au lendemain l'opé
ration que j'avois projettée, et avec laquelle je voulois
faire des recherches dans les aides de l'art. mais les
souffrances de la malade étant augmentées vers le milieu
de la nuit, elle me fit demander de nouveau. je m'y rendis
avec mon père: elle étoit dans une situation terrible
ne sachant à quoi comparer ses douleurs. le pouls étoit
[illegible] [illegible] visage changé
ce que [illegible] de la manière suivante.

La malade étant couchée à la renverse sur le bord
coté du lit les cuisses et les jambes écartées; deux aides la
[illegible] dans cette position. j'introduisis de
nouveau [illegible] l'huile dans le vagin,

ad similitudinem litterae X; magna cura habita ne urinae in
[illegible] [illegible] membranam [illegible]
la membrane; si c'est une excroissance charnue, le procédé
est différent et l'exposé en seroit trop long. il faut consulter
l'auteur p. 550 édition de genève, 1697. [illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE

[illegible] [illegible]ation cependant n'a pas plus lieu que par le passé, quoique depuis l'operation elle [illegible] a[illegible] [illegible] nouvé les accidens auxquels elle étoit sujette presque tous les mois. J'aurois cru que la collution de sang [illegible] [illegible] la [illegible] étant évaluée et [illegible] [illegible] [illegible] constamment ouverte, j'aurois cru [illegible] que l'évalua[illegible] [illegible] [illegible] auroit eu lieu comme chez les autres femmes, et [illegible] par une [illegible] naturelle cette femme auroit pu [illegible]. [illegible] au [illegible] plus quelque [illegible] opérée rien de tout cela n'est arrivé. L'operation [illegible] mois n'a pas été infructueuse, [illegible] quelle [illegible] douleurs aigues quelle [illegible] à ces epoques rapprochées. [illegible] de cet ensemble de circonstances si variées, et [illegible] s'opposer? [illegible] que par une fatalité [illegible] cette femme sera pour toujours [illegible] privée de cette evaluation, dont auroit [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] satisfaction.

Pourquoi cependant les douleurs qu'elle ressentoit presque tous les mois, et qui à leur intensité près avoient une parfaite analogie avec celles que [illegible] autres femmes [illegible] lors de l'apparition de leurs règles, pourquoi [illegible] ces douleurs n'existent elles plus depuis l'operation? [illegible] [illegible] pour regarder [illegible] [illegible] dans la matrice comme la [illegible] de [illegible] d'un vaisseau ouvert dans l'interieur de ce viscere, puisque cette femme que j'ai questionné depuis peu [illegible] [illegible] le rapprochement des parties divisées, suffisoit pour obtenir [illegible] que l'on doit attendre de l'operation.

(l) peut etre le pharingotome [illegible] [illegible], mais [illegible] [illegible] par alors.

(m) au moment où j'écris novembre 1791.

jamais éprouvé aucune impression extérieure, ni
faux depuis capable d'occasionner ces accidens. Sa
rien : si cela etoit elle eut éprouvé soit à l'instant même
soit dans la suite, une douleur et une gene continue
ailleurs que comme je l'ai deja observé, elle ne s'en
doit qu'a l'époque ou auroit du se faire l'évacua
tion periodique. si dès les premieres années ou elle se
plaignoit, on se fut déterminé a l'operation que
j'ai pratiquée, peut-être alors la nature auroit pu
etre rappellée plus facilement à ses fonctions. mais a
cette époque l'épanchement n'etoit pas assez con sidé
rable ni assez sensible pour déterminer à
faire dans un lieu si difficile une operation aussi
délicate.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Troisième observation.

Cause vénérienne longtems méconnue; avril 1790 accidents funestes qui en ont été les suites et la mort la terminaison.

La dificulté qu'éprouvent les praticiens même les plus consommés, dans le traitement des maladies qui ne laissent aucune incertitude sur leurs caractères particuliers, vient ordinairement de la gravité de la complication, et de la différence des simptomes et des accidents qui se joignent et qui paroissent étrangers au siège principal de la maladie.

Combien cet embarras, et cette dificulté dans l'administration des moyens curatifs, n'augmenteront-ils pas, si le chirurgien ne peut aller qu'à tatons, s'il ne peut juger du vrai caractère de la maladie que par des conjectures hazardées, et si par une crainte, et une honte mal placées le malade manquant de confiance et de bonne foi refuse au chirurgien des renseignements qu'il peut lui donner et qui peuvent l'éclairer dans le traitement qu'il doit employer. La connoissance de la manière de vivre et des affections morales et phisiques de ceux qui sont confiés à nos soins, servira beaucoup à nous guider dans

Le traitement des maladies dont les signes so[nt] équivoques et communs à plusieurs. Rappelons-nous surtout, comme l'a dit un ancien (a) que dans chaque classe d'individus, il existe un vice pré-dominant qui accompagne et complique toujours leurs maladies d'une manière plus ou moins sensible. en effet, dans les maladies des femmes les [illegible] hystériques jouent un très grand rôle, et tou[illegible] aussi est-il vrai que le traitement doit être modifié d'après ce fait connu. Les vers entrent pour beaucoup dans les maladies des enfants. Les hommes, surtout ceux qui sont attachés au service militaire peuvent être avec raison soupçonnés d'une atteinte plus ou moins grave des maladies vénériennes. Je dirai plus à l'égard de ces derniers; cette affection accompagne presque toutes leurs maladies, [illegible] en est même fréquemment le principe. c'est d'après certains événements dont la [illegible] m'a singulièrement frappé que je me suis conduit dans le traitement des malades [illegible] de l'observation que m'a transmise à la clinique un des maîtres de l'art (dès les premiers temps où je le vis, je reconnus un vice syphilitique qu'il entroit pour beaucoup dans les souffrances qu'il éprouvoit alors; je m'en ouvris à un de ses parents qui rejetta au loin ma proposition, en disant

(a) pueris de vermibus suspicandum, generaliter in virorum pertinacibus morbis de lue venerea, in foeminis de histericâ affectione. Baglivi praxeos medicinae, Lib. prim. p. 59.

qu'il étoit aussi cause de la singularité de sa conduite
que de la sienne propre. cette raison, faite à lui
[illegible] qui m'empecha d'en dire davantage:
je me determinai par moins les personnes de la
visite de [illegible], et la suite ne prouva
que trop que je ne m'étois pas trompé. [illegible] le malade
[illegible] pour convenir de la
visite. la terminaison de sa maladie eut alors
[illegible] car il avoit qu'il ne s'étoit
depuis longtems [illegible] venerien [illegible].
mais la personne [illegible], quoiqu'un chirurgien,
[illegible] qui sont attachés à [illegible]
[illegible] de maladies fit qu'il aima mieux,
sur l'impossibilité où il étoit de savoir [illegible]
victime de son obstination que de faire pendant
qu'il étoit en [illegible] qui eut pu prolonger
de beaucoup le terme de [illegible]. Convaincu
cependant, comme on le verra dans l'exposé de
mon observation, qu'il existoit chez la personne une
verole occulte et dégénérée, je n'ai pas hésité,
sur l'inutilité de tous les remèdes, prescrits par
des personnes plus consommées que moi dans l'
exercice de l'art, [illegible] le spécifique anti
vénérien dont le malade a usé plus de quinze
jours, sans ~~en apercevoir~~ douter, ni [illegible]

d'où dépendoit le [illegible] qu'il [illegible] pouvoit
mais le mal étoit trop invétéré pour qu'il fut possible
de [illegible]. Cet exemple doit servir d'instruction
à ceux qui suivent la même carrière. [illegible]
[illegible] ont quelque fausse route et un manque
de confiance aussi déplacée en un véritable [illegible],
puis qu'ils deviennent les victimes de leur opini-
âtreté à résister à ceux qui [illegible] et les
guérir, le traitement de faits essentiellement [illegible]
[illegible] et d'où dépend la conservation de leur vie.

[illegible] Observation.

[illegible] Monsieur Chamblin, officier dans les carabiniers, d'un tempérament sanguin et bien con[illegible]
stitué, étoit très peu sujet aux maladies, quoi qu'il
[illegible] souvent avec excès du vin et plusieurs [illegible]
[illegible]; il eut pendant le cours de [illegible]
[illegible] armée, qu'il croioit avoir été bien
[illegible], mais il étoit dans l'erreur. La dernière d[illegible]
[illegible], c'est à dire de [illegible] aux environs [illegible]
[illegible] 1780, c'est à dire de [illegible] aux environs. Les crises politiques
[illegible] que lui occasionnèrent les crises politiques
de 1789, le défaut de sommeil, et plusieurs abus
[illegible] lui causèrent une espèce de
[illegible] des liqueurs [illegible] qui existoit encore au mois de
[illegible] dissenterique qui existoit encore au mois de
novembre de l'année 1790 époque à laquelle
[illegible] il [illegible] des douleurs
[illegible] qu'il ressentoit, à des hémorroïdes

[illegible] NATIONALE DE MEDECINE

ulcères inconnu[illegible]tes à la quelle il avoit toujours
été très sujet. cela me parut d'autant plus aisé à
croire, que par état il étoit obligé d'être continuel-
lement à cheval. je le saignai du bras, mais sans
qu'il fut soulagé. l'appétit étant d'ailleurs presque
nul, je lui [illegible] les laitages, et lui fis prendre
quelques jours après un minoratif, afin de ne pas
irriter les viscères abdominaux. comme il se plai-
gnoit d'une chaleur d'entrailles considérable, je lui
[illegible] le petit lait pour boisson. ce régime ne
le flattant pas beaucoup, il reprit bientôt son anci-
enne manière de vivre, passa à peu près trois mois
[illegible] faire, ~~et pendant que~~ sa santé cependant
ne paroissoit pas empirer. mais au bout de ce tems,
les douleurs internes augmentant, sa position com-
mença à l'inquiéter davantage. il alla consulter M.
[illegible]pin, chirurgien de Soissons qui ayant examiné
le rectum dit qu'il y avoit un ulcère. (a) il fit purger
le malade plusieurs fois, et lui conseilla des injections
anodines et détersives. ces remèdes n'ayant eu aucun
succès, M. Chaublin quitta Soissons, ~~et alla~~ se rendit
quelque tems après à Paris pour y consulter M. Desault,
qui après avoir introduit le doigt dans le rectum et
en avoir examiné attentivement la tumeur, dit que c'étoit
un carcinome. M. Desault se borna cependant

(a) Je ne sais sur quoi fondé. notre malade [illegible]
ne sentoit aucune solution de continuité; le malade
rendoit des [illegible] pus et sans aucun mélange [illegible]
au dessus, ce qui auroit eu lieu, s'il eut existé un ulcère
ou une fistule.

a conseillé l'introduction de mèches imbues de cérat. ces mèches ne calmerent pas plus les douleurs, que les autres moyens usités jusques alors (c'étoit au mois de mai.) Le malade avoit de la fièvre, le flux sanguin étoit presque continuel et l'affoiblissoit sensiblement. [illegible] que onze je commençai à le voir seul.

J'examinai alors [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prenant une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] s'étendoit dans toute la [illegible] [illegible] [illegible] point sensible autant [illegible] [illegible] [illegible] qu'elle étoit plutôt [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] elle comprimoit [illegible] [illegible] [illegible] voiant que le malade étoit [illegible] de la vessie [illegible] [illegible] considerablement affoibli [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qu'il pouvoit venir [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fond [illegible] le malade [illegible] [illegible] [illegible] avois [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] présence habituelle [illegible] [illegible] [illegible] je ne [illegible] pas trompé dans mon attente [illegible]

(b) [illegible] cette idée [illegible] par l'analogie [illegible] que la pratique nous fournit tous les jours lorsqu'on introduit [illegible] dans l'urètre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] bougies, comme les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] cette manière d'agir.

ACADEMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

premier [illegible] : dès le second jour de l'emploi du [illegible] [illegible], le malade ne rendit plus de [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] par l'anus que des matières liquides et [illegible] qui avoient l'odeur des [illegible] ordinaires ; le [illegible] étoit [illegible] [illegible] assez [illegible], et les bords de l'anus garnis de [illegible] assez gros. Le malade ressentoit dans [illegible] et le [illegible] des douleurs [illegible] ; il avoit perdu [illegible] du [illegible] ; quoiqu'il [illegible] beaucoup, et [illegible] [illegible] [illegible], il étoit d'une [illegible] [illegible] [illegible] ordinaire ; ce qui le rendoit [illegible] [illegible] de sommeil. J'ai toujours ordonné entre les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ce qui a été suivi exactement.

Le malade éprouvoit pour uriner une difficulté [illegible] douloureuse contre laquelle les diurétiques ont été inutiles. La présence des [illegible] et [illegible] à la marge de l'anus, [illegible] [illegible] qu'il éprouvoit [illegible] [illegible], et qui [illegible] [illegible] [illegible] difficultés d'uriner, tous ces symptômes réunis ne me laissèrent plus de doute sur la [illegible] du sang qui infecte [illegible] [illegible]. Dès lors je crus [illegible] [illegible] [illegible] qu'il [illegible] à la [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] ma façon de penser ; je lui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prenoit

tous les jours trois cuillerées dans autant de verres
d'eau d'orge. cet [illegible] le [illegible] par [illegible]
[illegible] le traitement peu de temps après [illegible]
de la [illegible] disparurent. le gonflement des [illegible]
[illegible] manifesta la place des premie-
res un dépot considerable qui fut traité [illegible]
[illegible] et guéri en très peu de temps.

A cette époque l'état du malade devint meilleur
[illegible] étoit le seul accident qui [illegible]
je crus qu'en [illegible]
[illegible] journal de médecine (c) [illegible] qui
[illegible] cet accident [illegible]
point [illegible] les [illegible] cuisses étoient beau-
coup diminuées, et après l'usage de quelques
bains domestiques le [illegible]
[illegible] pendant [illegible] de grandes chaleurs [illegible]
[illegible] les injections faites avec l'huile ou
[illegible] l'eau de guimauve [illegible]
[illegible]
[illegible] le traitement
malgré l'usage des caustiques [illegible] considerable et [illegible]
[illegible] diametre [illegible]
beaucoup [illegible]
[illegible]
[illegible] cette matière
[illegible] parfaitement [illegible].

(c) cahier d'octobre 1780 p. [illegible] cahier de [illegible]
de la même année p. 85.

ACADÉMIE NATIONALE DE M[illegible]

Le malade me pria alors [illegible] de parler des re-
putations justement méritées de M. Thery chirurgien
major du régiment ci-devant Berri, en quartier en
Compiègne dans ce tems là, des lumières. Comme il
n'étoit plus en état d'[illegible], il me chargea de faire
un exposé clair et précis de sa maladie, et des moyens
curatifs employés jusques alors (a) je l'écrivis, et je l'en-
voyai sur le champ [illegible] à M. Thery qui
approuva le traitement, et conseilla d'y joindre les
frictions à l'usage de la [illegible] et de van Swieten, quand
à la maladie du rectum; et voulut que on l'attaquât
par les suppositoires mercuriaux, et les fumigations
cinabrines. une fièvre erratique qui survint aussi-
tôt la consultation reçue m'empêcha à mon grand
regret, de mettre en usage le traitement indiqué par
cet habile praticien. Le rectum étoit alors tiers [illegible]
gé, mais les dévoiements presque nuls, et il rendoit
par le gland une matière vraiment gonorrhoïque.
je [illegible] par tous les moyens possibles à couvrir de
[illegible] de cette humeur [illegible], mais
ma tentative fut inutile. il survint tout à coup à
la verge et au scrotum une infiltration mons-
trueuse. je tentai le fait de fouiller à [illegible]
du malade les bourses dans un état affreux, la peau
du prépuce [illegible] il ne [illegible] considérable [illegible]

(a) C'est à cette époque, et pendant que j'écrivois que
M. [illegible] me [illegible] qu'il [illegible] goutte [illegible]
n'avoient été que palliées, et que la dernière [illegible]

1780

Ouverture du cadavre.

Curieux de voir les ravages qu'avoient faits cette étonnante maladie, et la nature de l'excroissance du rectum, je fis dans l'après-dîner l'ouverture du cadavre malgré l'odeur infecte qu'il exhaloit, et la chaleur de la saison. de la toute la cuisse et la jambe droite étoient vertes et sphacélées, les muscles étoient pourris, le tibia étoit carié de sa partie moyenne dans l'étendue d'une pièce de 24 s. Le [illegible] étoit sain, mais le péroné et les parties qui en dépendent étoient tombées en pourriture. Les viscères du bas ventre et de la poitrine étoient dans l'état ordinaire, si ce n'est qu'ils étoient très pâles, sans excepter l'S du colon qui avoit plusieurs taches gangréneuses. La tumeur du rectum étoit d'une couleur livide et foncée; sa grosseur égaloit celle d'un gros œuf de poule, elle occupoit toute la circonférence du canal intestinal prodigieusement dilaté par sa présence. Cette tumeur étoit percée à son milieu pour le passage des excréments, et cette ouverture large à la face de la tumeur qui regardoit l'anus, diminuoit du côté de sa partie supérieure en s'élevant. tenoit

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

fortement à la tunique interne du rectum dont il pa-
roissoit être une végétation et dont je n'aurois pu le séparer
que par une [illegible] méthodique que l'infection du [illegible]
m'a empeché d'entreprendre. (5)

Réflexions.

Cette observation fournit encore un exemple frappant des
funestes effets du virus venerien sur l'oeconomie animale; caché
& tranquillement resté depuis longtems, ceux qui en sont infectés y
[illegible] d'une sécurité illusoire, [illegible] dans leurs entrailles l'instru-
ment certain de leur perte; le fatal moment arrive enfin, le
mal se déclare sous un caractère étrange qui en impose même
aux praticiens les plus consommés; une maladie peu dangereuse
en apparence devient bientôt mortelle, quand une fois le venin
qui la vicie [illegible] s'y développe. Quelque fois dans le moment
où le chirurgien [illegible] s'y attend le moins, les symptomes les plus grav[es]
[illegible] avec une telle rapidité [illegible]
[illegible]
à l'intensité des accidents [illegible] de la dernière conséquence
[illegible]
[illegible]
[illegible] dont la vérité est frappante
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
BIBLIOTHÈQUE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

[illegible] La [illegible] qui [illegible] nécessai[illegible]
[illegible] peut [illegible] La [illegible]

[illegible]

Tumeurs scrophuleuses, ulcères de même nature radicalement guéris [illegible]

De tout temps les maladies scrophuleuses ont été regardées par les auteurs [illegible] accrédités comme les difficiles à guérir [illegible] un grand nombre de quelques [illegible] célèbres [illegible] les ont regardées comme [illegible] tels que [illegible], Buchan, [illegible] le plus efficace [illegible] considérable, était [illegible] les progrès de cette maladie [illegible] soignant quelques palliatifs, [illegible] diète blanche, [illegible]

Quelques-uns ont regardé l'époque de [illegible] puberté comme [illegible] alors qu'elle [illegible] [illegible] [illegible] contraires [illegible] [illegible] de beaucoup [illegible] lumières.

Je me contenterai de rapporter un fait [illegible] qui prouve que l'affection scrophuleuse

quoique invétérée ne résiste point à un [illegible]
ment [illegible] dirigé avec prudence, 2° que [illegible]
ce [illegible] la [illegible] n'est pas aussi long que
[illegible] pourroit croire, quoique l'age de puberté
soit [illegible] dévoué à l'effet des [illegible].

Observation

[illegible] mai dernier une pauvre femme de
cette [illegible] amena un enfant de sept à huit
ans, qu'au premier aspect je jugeai [illegible] plusieurs [illegible]
[illegible] [illegible] personne ne [illegible]
[illegible] [illegible] mon opinion. il avoit le
visage pâle et terne, les glandes maxillaires
engorgées, le ventre tuméfié [illegible] l'on sentoit
distinctement à travers les parois abdominaux
les glandes du mésentère [illegible]. [illegible]
[illegible] un dépôt formé par congestion
à la partie inférieure du bras droit, [illegible]
[illegible] couleur bleuâtre, aux [illegible] la
[illegible] une petite [illegible], [illegible]
[illegible] sanie roussâtre, se voyoit à l'articulation du
[illegible] gauche avec l'os du [illegible]
petit doigt de la main gauche avec l'os du [illegible]
[illegible] il [illegible] du carpe, une [illegible]
[illegible] avec [illegible] articulation avec l'os du métacarpe
[illegible] qui [illegible] correspondoit. [illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE

intérieurement l'ecartant, il fut pansé avec le digestif
simple et les charpies en peu de temps; les tumeurs des
articulations furent mûries par l'usage des bains faits
avec la cendre de sarment. quand à l'ulcère du visa-
ge, je le pansai les premiers jours avec le basilic-
cum mêlé de précipité rouge. au bout de quelques
jours, le pus devint plus louable et plus épais, je
bornai la carie par le cautère actuel répété avec
ménagement et sans beaucoup de douleur de la
part du malade; des applications réitérées de
la pierre à cautère détruisirent les bords du sac
calleux dont j'ai parlé; quand les bords et le fond
de la plaie furent au niveau l'un de l'autre
je pansai le tout avec un digestif simple; la
cicatrice alors se fit en peu de temps; l'ulcère avec
et les autres tumeurs furent cicatrisées vers le
milieu de juin. le régime fut exactement
observé. le malade prenoit tous les jours une
pillule purgative de 2 grains, il fut purgé deux
fois pendant le traitement. quand ces plaies furent
cicatrisées, il ne resta plus que quelques legers
engorgements glanduleux aux glandes maxillaires.

quelques frictions mercurielles prudemment admi-
nistrées les dissipèrent ~~en~~ à la fin de juillet
Le visage étoit bon, toutes les plaies étoient cicatrisées
le jeu des articulations libres, le ventre n'étoit
plus tendu, les glandes mésentériques étoient libres,
en un mot le malade étoit parfaitement guéri;
néanmoins pour éviter tout danger de récidive,
je fis continuer le régime végétal encore un mois,
et j'établis un cautère au bras gauche, que l'enfant
conservera le plus longtems qu'il pourra. au mo-
ment où j'écris (fév. 1791) il ne porte aucune marque
d'un vice scrophuleux.

Quoique ~~pouvoir~~ en matière chirurgicale un fait isolé
ne prouve rien, je ne m'en suis pas moins cru obli-
gé de rendre compte ~~d'apprendre~~ à l'académie, du
traitement que j'ai suivi d'une maladie qui
souvent a lassé inutilement la patience du
malade et du chirurgien.

B.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE